



Luthier guitare (H/F/X)

Artisanat - Patrimoine

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous avez la passion du bois mais aussi de la musique ? Vous avez toujours souhaité créer des sonorités nouvelles à partir de ce que vous aviez ? La guitare est l'un de vos instruments préférés ? Alors pourquoi ne pas apprendre à les fabriquer ou réparer grâce à cette formation bien accordée !

Le Luthier et la Luthière sont des artisans qui **fabriquent, réparent et restaurent les instruments de musique à cordes** pincées ou frottées tels que les violons, altos, violoncelles, guitares, guitares électriques, etc. Ils sont spécialisés dans la construction, réparation et les réglages de **guitares classiques, acoustiques, électriques, basses et autres instruments à cordes** comme le banjo, charango et la mandoline.

Au cours de cette formation de Chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Luthier - guitare :

Sélectionner les matériaux et produits en fonction du modèle à construire : vous sélectionnez les bois et leur utilisation dans la guitare. Vous débitez les bois, choisissez les autres composants (nacre, métaux, colles, gommés, cire, résine) et les produits de finitions : vernis, huile, peinture.

Préparer son outillage: vous différenciez les outils adéquats et leur fonction. Vous affûtez, réglez et entretenez les outils. Vous utilisez consciemment un chablon et un gabarit. Vous utilisez correctement une machine et respectez les mesures de sécurité de l'appareillage et de l'équipement.

Construire la guitare: vous réalisez des blocs de fond et de talon de manche et mettez à épaisseur les éclisses d'un instrument. Vous découpez et mettez en forme les contre-éclisses. Vous réalisez un joint de table et de dos. Vous mettez à épaisseur la table d'harmonie et le dos de l'instrument et courbez un barrage. Vous assemblez les barrages à la table d'harmonie et au dos puis dresse un manche et une touche et taille le galbe. Vous sciez les emplacements des frettes selon les calculs réalisés. Vous exécutez l'assemblage des blocs, des éclisses, des contre-éclisses et du dos. Vous réalisez l'assemblage du manche et de la touche. Vous vérifiez et ajustez l'inclinaison du manche. Vous découpez et cintrez les frettes et la touche. Vous façonnez et positionnez le chevalet sur la table d'harmonie. Vous poncez et vernissez l'instrument de manière adéquate.

Finir et régler la guitare: vous découpez et mettez en forme la rosace, les filets de contour. Vous incrustez les filets de contour et insérez des repères sur la face et le champ de la touche pour ensuite vernir l'instrument, le poncer et polir le vernis.

Réparer des guitares: vous définissez les dommages et pièces à réparer, établissez un devis des réparations à réaliser. Vous défaites et réparez les parties endommagées ou élaborez de nouvelles pièces.

Utiliser l'électronique: vous choisissez un système d'amplification en fonction du type de guitare. Vous réalisez un circuit électronique, choisissez les composants adéquats en fonction du circuit à réaliser et de l'instrument.

Proposer à la vente: vous calculez la rentabilité d'un instrument, évaluez la demande potentielle. Vous connaissez les différents acteurs de la construction de guitare.

Alors si vous souhaitez être le prochain Fender, Gibson, Taylor et faire vibrer le monde musical, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de **formation en alternance** (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 500h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

125 heures en 2ème année

125 heures en 3ème année

Débouché(s) métier(s)

Luthier de guitare indépendant / Luthière de guitare indépendante

Créer / Reprendre une entreprise

Employé / Employée dans un magasin de musique

Employé / Employée dans un atelier de réparation

Point(s) fort(s)

Contact client Sur le terrain Activités variées Créativité

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Respecter les matières premières

Faire preuve d'habileté manuelle fine

Etre créatif

Respecter le client (magasin)

Avoir le sens de la mémoire (magasin)

S'intégrer dans une équipe

Apprécier la musique et pratiquer éventuellement d'un instrument

Connaître l'acoustique

Avoir une bonne connaissance des matériaux utilisés

Avoir le sens de l'observation et une intelligence critique face à l'expertise

Programme

1ère année :

- T61/5 Chapelle atelier commune C08 - T61 (120h)
- T61/5 Musicologie, histoire de la musique (22h)
- T61/5 Pratique démonstrative spec. T61 (60h)
- T61/5 Technologie spec. T61 (20h)
- T61/5 Pratique démonstrative TC C08-T61 (60h)
- T61/5 Dessin TC C08 - T61 (28h)
- T61/5 Technologie TC C08 - T61 (24h)
- T61/5 Sciences appliquées TC L04 - C08 - T61 (30h)
- T61/5 Gestion, comptabilité TC L04 - C08 - T61 (58h)
- T61/5 Histoire de l'art TC L04 - C08 - T61 (30h)
- T61/5 Chapelle atelier spec. T61 (54h)

2ème année :

- T61/6 Droit et assurances TC L04 - C08 - T61 (38h)
- T61/6 Chapelle atelier TC C08 - T61 (120h)
- T61/6 Déontologie TC L04 - C08 - T61 (20h)
- T61/6 Esprit d'entreprendre (8h)
- T61/6 Musicologie, histoire de la musique (22h)
- T61/6 Pratique démonstrative spec. T61 (60h)
- T61/6 Technologie spec. T61 (20h)
- T61/6 Pratique démonstrative TC C08 - T61 (58h)
- T61/6 Dessin TC C08 - T61 (30h)
- T61/6 Technologie TC C08 - T61 (24h)
- T61/6 Sciences appliquées TC C08 - T61 (16h)
- T61/6 Gestion, comptabilité TC L04 - C08 - T61 (26h)
- T61/6 Histoire de l'art TC L04 - C08 - T61 (30h)
- T61/6 Chapelle atelier spec. T61 (54h)

3ème année :

T61/7 Pratique démonstrative T61 spécifique (166h)

T61/7 Sciences appliquées (tronc commun C08 - T61) (14h)

T61/7 Technologie T61 spécifique (32h)

T61/7 Suivi du projet d'entreprise (16h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Limal

Rue Charles Jaumotte, 7 1300 Wavre (Limal)

010 41 95 82

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

010 41 95 73

centre.wavre@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.